

Image not found or type unknown



Location gérance demande résiliation

Par **Bettybooop**, le **16/06/2019** à **16:06**

Bonjour,

Je viens de signé un contrat de location gérance d'un an sous seing privé, avec dépôt de l'annonce ds un journal légal.

faut-il un préavis pour non re conduction du contrat, si oui quel est le délai.

Et si je souhaite résilier le contrat avant terme, faut-il également un préavis, quels sont les conditions